

LE DEPARTEMENT DE LANGUE ET DE LITTÉRATURE ALLEMANDES

met au concours :

2 postes d'auxiliaire de recherche et d'enseignement (ARE) à 10% en *Littérature allemande moderne et/ou Littérature comparée*

Conditions :

Etre immatriculé-e en tant qu'étudiant-e de bachelor ou de master en *Langue, littérature et civilisation allemandes* et/ou *Littérature comparée* à la Faculté des lettres. Etre bien avancé-e dans ses études. Les auxiliaires de recherche et d'enseignement (ARE) ne doivent pas être titulaires d'un diplôme de master au moment de leur engagement, ni obtenir leur diplôme de master pendant la période de leur mandat.

Cahier des charges :

Il s'agit de postes à 1/10^e (4h/semaine).

Les ARE participent à des activités d'encadrement des étudiant-e-s et/ou de recherche, sous la responsabilité hiérarchique d'un-e professeur-e, d'un-e MER ou d'un-e chargé-e de cours. Leur mission principale consiste généralement à aider les étudiant-e-s qui fréquentent les séminaires de première année. Dans le cadre de ce poste, l'ARE en *Littérature allemande moderne* et/ou *Littérature comparée* exercera les activités suivantes :

- Aider les étudiant-e-s à préparer le *travail continu* pour les cours/séminaires d'introduction resp. le module BA2 de *Littérature comparée* ainsi qu'à se servir des ouvrages de référence et d'outils « techniques » en *Littérature allemande moderne* et / ou *Littérature comparée*.
- Aider le professeur / la professeure responsable lors de la préparation de l'enseignement.
- Si, dans le cadre des autres activités précitées, la charge de travail ne devait pas atteindre le taux indiqué, l'auxiliaire sera amené-e à effectuer des travaux appropriés dans le contexte des projets de recherche ou des publications de la responsable hiérarchique (p. ex. de recherches bibliographiques ou vérification de citations, relecture de manuscrit, traduction).

Traitement :

Les ARE sont rémunérés en classe 6/0 de l'échelle des traitements de l'Etat de Genève (salaire mensuel brut de CHF 440 pour un poste à 1/10^e).

Entrée en fonction : 15 septembre 2020.

Durée du mandat :

Les ARE sont nommé-e-s pour un mandat de 8 mois, du 15 septembre 2020 au 15 mai 2021.

Documents requis et délai pour le dépôt des candidatures :

- lettre de candidature
- curriculum vitae
- procès-verbal de la dernière session d'examens

à envoyer sous forme numérisée (dans un seul document pdf) à Sylvie.Staehli@unige.ch avant le **15 avril 2020**.

Dans une perspective de parité, l'Université encourage les candidatures du sexe sous-représenté.